

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MONTBRISON SAISON 2021/2022

LE 4 NOVEMBRE 2022

## SALLE DE L'ORANGERIE A MONTBRISON

Sont présentes en tant que membres du bureau :

Nicole JUTHIER, Présidente  
Geneviève MAZIOUX, Vice-présidente  
Colette BAUDO, trésorière  
Josiane DUMAS, secrétaire  
Odile CATELAND, trésorière adjointe  
Nicole GRANDPIERRE, secrétaire adjointe  
Monique PAULET  
Véronique ROUCHOUZE  
Françoise DUMAS, représentant aussi le Comité Départemental

Ainsi que :

Mr Jean-Yves BONNEFOY, conseiller Départemental et adjoint aux sports, représentant la Municipalité de Montbrison.

Solange FAVIER et Rosalie Véricel, animatrices gym et yoga, Dorian LEORAT maître nageur

**Sont excusées** : Marie CHAZAL, membre du CA , Martine Boissonnard et Anne-Marie Sartre, animatrices

**129 adhérents sont présents et 176 sont représentés par un pouvoir**

L'Assemblée débute à 18h10 par l'intervention de **M Bonnefoy Jean-Yves**

Celui-ci adresse ses compliments à l'équipe dirigeante par rapport à la diversité des activités et le nombre important d'adhérents.

En raison de la crise liée aux problèmes de l'énergie de plus en plus chère, il nous répertorie les différentes mesures déjà en place afin de réaliser des économies, en particulier au niveau de l'éclairage et du chauffage des gymnases : certaines salles seront fermées au cours de la saison hivernale comme la Salle Montplaisir à Moingt,

Enfin il nous souhaite une « bonne AG » car il ne peut rester jusqu'à la fin ; nous le remercions sincèrement de sa présence,

### 1 RAPPORT MORAL : Nicole Juthier

#### Remerciements :

Nicole adresse ses remerciements :

- A tous les animateurs pour lesquels il y a eu quelques changements
  - Près de 40 saisons en tant qu'animatrice de cours d'aqua gym, Edith Machon Brunel arrête , nous la remercions de son investissement en tant que bénévole pour ces cours ; c'est Tom qui la remplace.
  - Sylvain Bernard est remplacé par Vanessa le mardi matin à Savigneux
  - Delphine Mazard assure le mardi soir à Soleillant à la place d'Oriane

Cette saison :

Julie attend un heureux évènement pour avril ; elle continue d'assurer son cours du lundi matin jusqu'à la fin de l'année 2022. Elle sera remplacée par Delphine pendant son congé maternité.

- Nous accueillons aussi un nouveau prof de Yoga : Rosalie Viricel à la place de Sophia Mamouni

- **Aux Municipalités** qui nous accueillent :
  - La ville de Montbrison pour 14 heures de cours
  - La mairie de Savigneux pour 6h
  - La mairie de Lézigneux pour 3h30
- **A Loire Forez** qui met la piscine à notre disposition pour 15 séances par semaine

- Au Comité Départemental et à la Fédération
- A notre partenaire **COEUR ET SANTE** ainsi qu'**ENERGYM** pour l'activité Atout Gym le lundi et le jeudi.
- À l'Association **AGYR** pour la bonne entente entre ces 2 clubs et l'échange dans la difficulté
- Aux correspondant des cours d'aquagym qui nous relaient au niveau des informations à donner
- A **toute l'équipe** pour toutes les tâches accomplies et **les conjoints** pour leur disponibilité, leur écoute, leur bienveillance.

### **Nicole nous expose les travaux en cours ou à venir :**

- Le gymnase Dubruc sera prochainement opérationnel et Sophie y assurera son cours du mercredi à 17h30
- 
- Aqualude : le bassin mixte est actuellement fermé pour la réfection du plafond, réouverture semaine 45. Notons également que les badges d'entrée n'ont pas été distribués car le logiciel ne fonctionnait pas jusque là,
- Le carrelage du petit bassin doit être refait complètement au printemps prochain.

### **Crise de l'énergie**

- La salle de Montplaisir (passoire thermique) est fermée jusqu'aux vacances d'avril, les cours sont relocalisés à l'Espace des Associations salle de karaté.
- 
- Aqualude : face à l'augmentation du coût du gaz et de l'électricité, Loire Forez a décidé de limiter la dépense en fermant pour les mois d'hiver les 2 piscines de leur secteur.  
Fermeture du 16 déc au 20mars pour Aqualude et fermeture définitive de Petit Bois en attendant la construction du nouvel établissement.  
A l'avenir, il faudra sans doute s'attendre à une augmentation de la cotisation en aquagym si Loire Forez décide de nous faire payer l'accès à la piscine.

Bonne nouvelle ! les travaux de carrelage du petit bassin devraient être terminés à la réouverture en mars 2023.

### **L'équipe dirigeante :**

- Lors de la dernière AG en 2021, Colette Baudo a annoncé son intention de laisser son poste de trésorière
  - Nicole Juthier renouvelle le vœu de laisser sa place de Présidente la saison prochaine.
- Il règne une bonne entente au sein du bureau et nous souhaitons accueillir de nouveaux membres, afin de relayer et de renforcer notre équipe  
Les adhérents qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus, nous comptons sur leur bonne volonté pour s'investir dans la vie du club.

## **2 RAPPORT D'ACTIVITES : Josiane Dumas**

En septembre 2021, toutes nos activités ont pu reprendre : gym, aquagym, yoga, Pilâtes et Atout Gym.  
Nous avons actuellement :

- 41h ½ de cours hebdomadaires : 11 de gym renforcement musculaire, 4 de gym douce, 4 d'Atout gym, 3 de Pilates et 4h1/2 de yoga
- 14 salariés : 4 maîtres nageurs, 8 animateurs de gym et 2 de yoga
- 

Après une saison compliquée, nous étions ravis de tous nous retrouver malgré encore quelques contraintes : en effet l'accès aux activités était soumis à la validation du pass sanitaire et la mise en place d'étiquettes nominatives afin de connaître les adhérents présents à chaque séance.

Ces contraintes nous ont été pénibles car ces contrôles effectués à chaque cours ont été plus ou moins bien acceptés, mais nous n'avions pas le choix.

Par rapport à ce pass sanitaire obligatoire, nous avons expliqué la situation vis à vis de Nadine lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2021.

Il a été convenu avec elle d'une rupture conventionnelle, elle a quitté le club le 12 Novembre 2021

Grâce à la solidarité entre associations, le professionnalisme des animateurs, la volonté sans égale des bénévoles, nous avons pu remplacer ses 12 heures hebdomadaires (nous avons recruté 5 nouveaux animateurs Fabien, Delphine, Julie, Oriane et Sylvain). Hamza a pris en charge les 4 heures d'Atout Gym et Sophie a modifié ses horaires.

La situation s'est peu à peu simplifiée mais nous avons « perdu » des adhérents.

Concernant la piscine, nous avons abordé une série de fermetures pour travaux non prévus : chute du plafond du bassin 1m30, celui-ci a été fermé pendant 9 semaines

A peine avait-il rouvert que le carrelage du petit bassin devenait dangereux, il a été fermé 5 mois.

Nous avons pu recaser les cours du petit bassin dans le bassin mixte partagé ou se déroulaient donc 2 cours en même temps le mardi et le jeudi avec d'autres cours GV ou Pic Gym le mercredi.

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, les cours du samedi matin ont eu lieu 1 samedi sur 2 afin que les BB nageurs privés aussi du petit bassin puissent poursuivre leur activité.

Dans la série travaux, le gymnase Dubruc : la salle G3 étant indisponible, nous avons déplacé le cours du mercredi soir à la salle Aikido de L'Espace des Associations.

Enfin, nous avons du beaucoup travaillé les tarifs de la saison 2022/2023 afin de dédommager les adhérents sans mettre en péril les finances de l'Association.

Colette donnera plus de détails.

## **LE RAPPORT D'ACTIVITES EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

### **3 COMPTE RENDU FINANCIER : Odile Cateland , Colette étant aphone ce jour là**

Le bilan porte sur 12 mois soit du 01/09/2021 au 31/08/2022

Voici les chiffres :

Recettes : 81 343,89 € + 282,83 € (intérêts) soit au total 81 626,72 € (détail joint)

Dépenses : 106 173,15 € (détail joint)

#### **Nous sommes donc déficitaires de 24 546,43 €**

- En effet, grâce à l'argent en réserve sur le livret du Crédit Mutuel et qui équivaut à une année de fonctionnement de l'association, nous avons fait des tarifs intéressants pour compenser l'année « Covid » et nous avons tablé sur un déficit de 30 000 €, nous sommes donc en-dessous de celui-ci .

- La cotisation n'avait pas augmenté depuis 2018 ; elle a été augmenté de 10 € pour la saison 2022/2023  
Le salaire de nos animateurs a été augmenté cette saison de 3,7% ( de 27 à 28€ /heure ) ainsi que l'indemnité kilométrique de 12,5% ( 0,40 à 0,45 €/km )

Nous n'avions pas prévu l'arrêt maladie de Nadine dont nous avons versé le salaire complet pendant 3 mois, son départ ( rupture conventionnelle avec versement d'une prime ) , et en même temps nous avons rémunéré ses remplaçants

En raison de la baisse du nombre de licenciés due au covid, nous avons perçu une subvention exceptionnelle de 1451,25 € accordée par le Département

Nous devons verser au CODEP une participation financière de 70 € par salarié en CDI et 40 € par salarié en CDD- ceci pour la gestion des fiches de paie établies avec les bordereaux que nous leur envoyons chaque mois, les arrêts maladie, la rupture conventionnelle, ce que nous ne pourrions pas assumer seuls.

Nous remercions la mairie de Montbrison qui nous prête gracieusement les salles pour les cours ( ce qui peut représenter environ 3300 €), les réunions, les inscriptions, l'Assemblée Générale...

A partir de cette saison, la mairie nous demandera une participation pour le chauffage des salles ( 35 € )

De même la Communauté d'Agglomération ne nous fait pas payer les entrées à la piscine ( vous économisez 3,20 à 4,35 € par séance d'aqua gym )

Peut-être faudra-t-il envisager le paiement de cette entrée suite à l'augmentation du prix de l'énergie et qui se répercutera donc sur l'adhésion.

## LE BILAN FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Budget prévisionnel 2023-2024  
Budget prévisionnel 2024-2025

## LES BUDGETS PREVISIONNELS SONT ADOPTES – 3 ABSTENTIONS-

Colette annonce qu'elle laisse sa place de trésorière, fonction qu'elle a assumée pendant 12 ans, et qu'elle a beaucoup appréciée au sein d'une super équipe, elle reste disponible et membre du bureau.

### 4 ATOUT GYM :

**Véronique Rouchouze** intervient en tant qu'adhérente des cours « Atout Gym » afin de rappeler en quoi consiste cette activité : c'est une gym adaptée à toute personne ayant des problèmes de santé ne permettant pas une activité de gym « classique »-même si la personne n' a pas d' Affection Longue Durée accordée par la Sécurité Sociale-

Ces cours se déroulent à la Salle de Sport Energym en partenariat avec l'Association « Cœur et Santé » à raison d'un cours par semaine de 2 heures soit le lundi soit le jeudi  
( ¾ d'heure sur les appareils-vélos, tapis de marche puis un cours collectif de ¾ d'heure...et ½ heure de relaxation )

### 5 QUESTIONS POSEES PAR COURRIER :

Nicole reprend le micro afin d'apporter les réponses aux questions posées par courrier :

■ comme depuis plusieurs années les saisons d'aquagym sont amputées d'un trimestre, serait-il possible de faire payer la cotisation trimestre par trimestre ?

**Réponse : cela nous paraît très compliqué à mettre en place, il faudrait un chèque pour la licence et 3 autres pour les trimestres d'activité, nous préférons faire une « remise » sur la saison suivante.**

L'Assemblée étant terminée, nous partageons le buffet

Fait à MONTBRISON le 18/11/2022

N.Juthier (présidente)



J. Dumas (secrétaire)



Colette Baudo, Trésorière

